



## Programme référent santé et sécurité initiale 5J

### Objectifs opérationnels :

Cette formation doit permettre aux représentants du personnel au CSE d'assurer efficacement leurs missions, en acquérant les connaissances indispensables au fonctionnement de cette instance, notamment les attributions du CSE et de ses membres.

Elle doit développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité à analyser les conditions de travail.

Cette formation doit aussi permettre à chaque membre d'acquérir les compétences de bases de la prévention des risques, notamment :

- Savoir situer son rôle en tant qu'acteur Santé et Sécurité au Travail par rapport aux autres acteurs
- Appliquer les outils de repérage des risques à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu (*a posteriori*) ou possibles (*a priori*)
- Distinguer le travail prescrit du travail réel
- Être force de propositions de mesures de prévention des risques professionnels
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise (amélioration continue)
- Promouvoir la prévention des risques auprès des salariés

### Public concerné :

Formation à destination des personnes désignées référent en santé et sécurité au travail permettant de développer les compétences nécessaires pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels conformément à l'article L4644-1 du Code du Travail.

**Prérequis particulier :** aucun

**Durée :** 5 jours possibilité 2 jours en distanciel et 3 jours en présentiel

**Effectif :** mini 1 personne jusqu'à 10 maxi

### Maintien des connaissances :

Recyclage tous les 4 ans

### Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés, discussions, travail en groupes ou individuel, exercices pratiques, travail inter session possible

### Validation et Evaluation :

Qcm d'entrée et de sortie

Attestation de formation

### Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Estelle CUNY : [e.cuny@pfc-formation.fr](mailto:e.cuny@pfc-formation.fr) Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon planning

### Référent administratif :

Estelle CUNY Tel 06 21 33 32 08

### Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel 06.12.21.21.36

### Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel 06.12.21.21.36

### PROGRAMME

#### Les 2 premiers jours sont en distanciel et les 3 derniers en présentiel

- 1/ Présentation de la formation
- 2/ Rôles et missions du Référent Sécurité – Personne désignée compétente en SSET
  - . Le cadre réglementaire du référent en santé et sécurité au travail
  - . Le rôle, les missions
  - . La veille réglementaire
- 3/ Définitions : Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Statistiques nationales et statistiques de la structure des stagiaires / Enjeux de la sécurité / Prévention
- 4/ Les Acteurs (internes et externes) de la Prévention
- 5/ Les Responsabilités
- 6/ La réglementation : les différentes sources de droit, les principes généraux de prévention
- 7/ Les registres et documents de prévention / Le registre en santé et sécurité au travail / Le registre de signalement de dangers graves et imminents / La fiche de risque professionnel / Le rapport annuel d'activité du médecin / Le rapport annuel de prévention / Le programme annuel de prévention / les différents droits d'alerte
- 8/ Les obligations en matière de formation sécurité et de contrôles réglementaires/ Notions générales et champs d'application / Les différentes formations en santé et sécurité au travail / Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif
- 9/ Définitions / introduction au Document Unique d'Evaluation des risques : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques / Management des Risques Professionnels et Document Unique, comment l'intégrer à une démarche participative
- 10/ Identification des unités de travail
- 11/ Analyse de l'exposition du personnel aux dangers et prise en compte des mesures préventives existantes, Identification des dangers. Critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident. Choix de la méthode d'évaluation des risques
- 12/ Intégrer les Risques Psychosociaux au Document Unique
- 13/ Elaboration d'un plan d'actions, suivi du plan d'actions Incidence sur la sécurité, la santé et les conditions de travail. Exemple de bonnes pratiques.
- 14/ L'analyse des Accidents du Travail (l'arbre des causes) et analyse d'un évènement lié aux risques psychosociaux
- 15/ Le plan de prévention et le protocole de sécurité
- 16/ La Qualité de Vie au Travail
- 17/ La prévention des risques liés à l'activité physique, l'analyse de poste en ergonomie et l'élaboration d'un plan d'actions
- 18/ Evaluation du stage

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.